

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5718>



Formation des professeurs principaux

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Communiqués -



Publication date: samedi 2 février 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Une formation des professeurs principaux de seconde et de quelques professeurs principaux de troisième a été organisée le 1er février. Cette formation pourrait se résumer dans les paroles même du formateur : "Si l'objectif de la journée avait été de vous faire passer des informations, on vous aurait envoyé une brochure". En effet, comme nous le signalons dans le communiqué de presse que le SNES 58 a diffusé à l'occasion du rassemblement des professeurs principaux, d'informations sur la réforme il ne fut pas question :

- Quel sera le format des épreuves du bac ?
- Quel trio de formations conseiller pour tel ou tel projet d'orientation post-bac ?
- Comment Parcoursup utilisera les notes de spécialité et le choix des spécialités ?
- ...

De nombreuses questions que les élèves poseront sont restés sans réponse. Le discours étant les élèves doivent choisir selon leur goût, alors que pourtant mêmes les applications officielles comme Horizon 2021 montre clairement que le choix des spécialités aura des conséquences pour l'orientation post-bac, mais si cette application n'est pas claire du tout.

Alors que l'institution réaffirme l'importance de l'orientation, ceux qui au quotidien dialogue avec les lycéens se retrouvent sans information. Un autre aspect qui montre que la réforme du lycée n'est pas à ce stade finalisé et ne répond pas au besoin des lycéens.

Communiqué de presse du SNES 58 :

Le Rectorat organise ce jour une formation des professeurs principaux de seconde et d'une partie des professeurs de troisième sur la réforme du lycée. Pour le SNES-FSU, cette formation ne résout pas les difficultés créées par la réforme du lycée :

Tout d'abord cette formation arrive bien tardivement puisque dans plusieurs établissements les élèves ont déjà dû faire une première sélection de spécialités alors que les professeurs n'avaient aucune information pour répondre aux questions des élèves. De plus, par cette formation, l'institution vise à se dédouaner des difficultés d'orientation dans lesquelles elle a plongé les élèves et leur famille.

Ensuite, cette formation ne peut donner aux enseignants une pleine connaissance des enjeux liés aux choix des spécialités. En effet, actuellement encore, les conséquences des choix de spécialités dans l'orientation post-bac au travers de Parcoursup ne sont absolument pas connues. Parcoursup a fait disparaître l'accès de droit à l'université rendant l'orientation encore plus sensible. De plus, le ministère a choisi de placer la passation des deux épreuves terminales de spécialité avant le mois juin afin que les résultats des élèves soient utilisés dans Parcoursup. Il est donc clair que le choix des spécialités aura une influence importante sur les possibilités d'orientation. Mais à ce stade, seuls quelques formations ont fait connaître les spécialités qui en préparaient l'accès. Par exemple, les formations d'ingénieur se sont exprimées pour dire que les deux spécialités à suivre pour s'y diriger étaient Mathématiques et Physique. D'autres inconnues demeurent auxquelles cette formation ne pourra répondre : Quelle est la durée et la forme des épreuves ponctuelles de contrôle continu dont les premières auront lieu dans un an ? Cela concernera pourtant l'une des trois spécialités choisies cette année, mais à ce jour aucun texte ne le précise.

Les programmes de terminales seront-ils dans la même vaine que ceux de première qui viennent de paraître ? Cela impacte directement le choix des spécialités et donnerait une idée de la difficulté qui attend les élèves. D'autant, que certains programmes de première sont particulièrement ardu, et à ce stade les élèves doivent s'engager sans savoir ce qu'il en sera du programme de terminale et de l'exigence des examens.

Pour le SNES-FSU, il est clair que si la réforme est clairement un mauvais coup porté aux lycées et aux lycéens, la précipitation à appliquer la réforme en est un autre. Celle-ci ne respecte ni les élèves et leur parent, ni les enseignants et manifeste à quel point le refus de dialoguer et d'entendre les arguments de bon sens est patent. Les professeurs principaux qui se sont rassemblés en ont témoigné. Bousculer les personnels et maltraiter les élèves ne saurait changer la nature de la réforme, celle-ci doit être supprimée. Il y a sans doute des améliorations à apporter au lycée, mais cela doit se faire en écoutant les enseignants, et les usagers.